

GUIPAVAS

PUBLICATION MUNICIPALE DE LA VILLE DE GUIPAVAS // WWW.MAIRIE-GUIPAVAS.FR

Le mensuel

Février 2017
16



ACTUALITÉS

Élection municipale anticipée

ÉDITO // PENNAD-STUR

Ce mois-ci, les électrices et électeurs guipavasiens sont appelés aux urnes afin de désigner une nouvelle équipe municipale qui choisira un maire. Vous trouverez dans les pages qui suivent quelques informations purement pratiques avant les rendez-vous des 5 et 12 février.

Par ailleurs, Michel Boucher continue de nous raconter l'histoire (et les péripéties) des écoles guipavasiennes. Ce second épisode nous mène au cœur du XIX^e siècle.

En fin de mensuel, retrouvez les rendez-vous et les animations proposés par la vie associative avant de vous « envoler » en compagnie de Daniel Léal...

Er-miz-mañ e vo galvet dilennerien ha dilennerezed Gwipavaz da votiñ evit envel ur maer hag ur skipailh nevez en Ti-kêr. Kavout a reoc'h er pajennoù da-heul un nebeud titouroù pleustrek hepmuiken, a-raok emgavioù ar 5 hag an 12 a viz C'hwevrer.

A-hend-all e kendalc'h Michel Boucher da gontañ deomp istor (eurioù ha dizeurioù) ar skolioù e Gwipavaz. Gant an eil lodenn-se e vimp kaset da greiz an XIX^{vet} kantved.

E fin ar c'hannadig e kavoc'h an emgavioù hag an abadennoù kinniget gant ar c'hevredigezhioù, a-raok nijal kuit asambles gant pichoned Daniel Léal...

La rédaction

Ar skridaozerezh

EN BREF // E BERR GOMZOÙ

Bientôt

Don du sang

Chaque année, 1 million de malades sont soignés grâce aux dons de sang. La prochaine collecte de l'établissement français du sang (EFS) se déroulera sur Guipavas **le lundi 20 février 2017** entre 8h et 12h30 à la salle Jean Monnet. L'équipe médicale et les bénévoles rappellent qu'il est nécessaire de se munir d'une pièce d'identité pour un premier don. Par ailleurs, pour donner son sang, il faut avoir entre 18 et 70 ans et peser au moins 50 kg.

Rétro'

Cérémonie des vœux

Les Trophées du sport 2016 ont été décernés le 7 janvier en prélude à la cérémonie des vœux. 14 clubs locaux ont été mis à l'honneur et 25 récompenses ont été remises soit à des sportifs ayant remporté un titre, soit à des « performeurs » ou encore à des bénévoles associatifs.



Horizons club photo

Info'

Recensement

La campagne annuelle de recensement de la population menée par l'institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) se poursuit sur la commune **jusqu'au 27 février 2017**. Cette année les agents recenseurs sont mesdames Josiane Le Menn et Valérie Frantz et monsieur Yannick Ansquer.

Distribution du mensuel

Pour signaler un problème lié à la distribution du *Guipavas le mensuel* sur la commune, merci d'adresser un message contenant votre adresse postale à : guipavaslemensuel@mairie-guipavas.fr

Recevez également la newsletter dès la parution du nouveau numéro en vous inscrivant sur : www.mairie-guipavas.fr



Photo de couverture : Bureaux de vote à l'Alizé
Franck Betermin / Brest métropole

Directeur de la publication : Gurvan Moal
Rédaction hors mention : Frédéric Alix, Élodie Camblan et services municipaux
Impression sur papier recyclé Cyclus Print : Cerid - Brest
Tirage : 6510 exemplaires
Conception graphique : d'une idée à l'autre.
Renseignements : Mairie de Guipavas, place Saint-Éloi.
Tél. : 02.98.84.75.54 www.mairie-guipavas.fr



3

ACTUALITÉS



4

ACTUALITÉS

Élection anticipée :
retour aux urnes

5

HISTOIRE
Les écoles au XIX^e



7

SORTIR
Vie locale



6

EXPRESSION POLITIQUE



8

RENCONTRE
Daniel Léal

ACTUALITÉS // KELEIËR

État civil

Les chiffres 2016

En 2016, 147 naissances ont été enregistrées par le service population. Ce chiffre est équivalent à 2015. On notera qu'il y a eu plus de naissances de garçons (80) que de filles (67).



Le podium des prénoms

Honneur aux demoiselles : le prénom *Léa* est le plus populaire pour les filles, il est attribué 3 fois cette année sur la commune, suivi par *Adèle*, *Alice*, *Clara*, *Héloïse* et *Inès*, (2 fois).

Côté garçons, *Axel*, *Hugo*, *Jules*, *Sacha* et *Théo* sont à égalité avec 3 occurrences chacun, talonnés par *Gabriel* et *Lucas* cités 2 fois.

Recensement, mariages et décès

En 2016, 178 jeunes de plus de 16 ans sont venus se faire recenser en mairie. Du côté des mariages, 41 couples se sont dits oui, contre 49 en 2015.

16 baptêmes républicains ont également été célébrés contre 5 seulement en 2015.

En ce qui concerne les décès, 140 défunts ont été recensés sur la commune. Rappelons qu'en 2015, ils étaient au nombre de 122.

Papiers d'identité

Enfin, 2 251 demandes de cartes d'identité et passeports ont été enregistrées tout au long de l'année. Depuis le 1^{er} décembre, la commune de Guipavas fait partie des communes qui expérimentent le nouveau dispositif de cartes d'identité électroniques : une centaine de requêtes ont ainsi été déposées durant le seul mois de décembre 2016.

Milieux naturels et biodiversité

Étude de terrain

Dans le cadre de l'élaboration du PLU facteur 4, Brest métropole a défini sur l'ensemble de son territoire une trame verte et bleue constituée de cœurs de biodiversité reliés par des connexions écologiques. Afin de les localiser et d'en connaître le fonctionnement, Brest métropole a engagé une mission d'étude portant sur une partie du territoire de la commune de Guipavas qui se déroulera sur la totalité de l'année 2017. Le bureau d'études en environnement CERESA retenu pour mener à bien cette mission, sera ainsi amené à effectuer durant la phase d'état des lieux, de février à octobre 2017, plusieurs investigations de terrain sur le secteur ouest de la commune.

Personnes âgées

Le CLIC : aide et accompagnement

Le centre local d'information et de coordination (CLIC) est un lieu d'information, de conseil et d'accompagnement des personnes âgées pour tout ce qui concerne les aspects de la vie quotidienne et les problématiques liés au vieillissement. Il s'adresse à la population de plus de 60 ans, à son entourage et aux professionnels. Son but : accompagner et faciliter le parcours des personnes à leur domicile.

Le CLIC de Guipavas informe et accompagne les personnes âgées et leur entourage en les soutenant dans leurs démarches. Il favorise les solutions pour permettre le maintien à domicile : aide-ménagère, services de soins infirmiers, portage de repas, téléassistance, amélioration de l'habitat, etc. Il oriente vers les services et les structures adaptées : associations, aide à domicile, établissements pour personnes âgées, etc. Enfin, il épaula pour constituer des dossiers administratifs (qu'il s'agisse de l'allocation personnalisée à l'autonomie, de l'aide sociale des caisses de retraite, etc.).

Information auprès du CLIC de Guipavas au 02.98.32.88.33 ou rendez-vous au CCAS



Médiathèque Awena

Durée des prêts

Depuis le 1^{er} janvier, les abonnés peuvent emprunter plus longtemps les documents de la médiathèque Awena. La durée des prêts est en effet passée de 3 à 4 semaines. Par ailleurs, le renouvellement des emprunts pour une durée de 4 semaines est bien sûr toujours possible.

Prévention et lutte

Contre l'influenza aviaire

Devant la recrudescence de cas d'influenza aviaire (H5N8) pathogène en Europe, la France entière a relevé, début décembre, son niveau de risque vis-à-vis de la maladie à « élevé ». Il est dorénavant conseillé de confiner les volailles ou de mettre en place des filets de protection dans les basses-cours.

En cas de mortalité anormale d'oiseaux sauvages, contacter l'office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS) au 02.98.82.69.24. En revanche, pour les oiseaux de particuliers ou de professionnels, le point d'entrée pour signaler un incident sanitaire reste le vétérinaire traitant habituel (si une mortalité anormale est constatée : conserver les cadavres dans un réfrigérateur en les isolant et contacter le vétérinaire).

Information sur : <http://agriculture.gouv.fr>

Enseignes

C'est nouveau

Située 15 rue de Paris, la cave du coin propose, comme son nom l'indique, une large sélection de vins, spiritueux, bières, épicerie fine et thés. Elle est ouverte du mardi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30

Contact : 02.29.02.60.47

Les cuisines de Claudine, spécialistes du relookage de meubles et de cuisines anciennes sont installées au 44 boulevard Michel Briant. Pour tout projet de rénovation, Claudine Pastoret reçoit sur rendez-vous.

Contact : 02.98.41.83.37 ou 07.60.00.69.90

Le cabinet de kinésithérapie de Jean Tritschler, Véronique Landuré et Céline Lumé est transféré au 15 avenue George Pompidou, à Guipavas, depuis le 2 janvier 2017.

ACTUALITÉS // KELEIËR

3

nombre de listes en présence

11

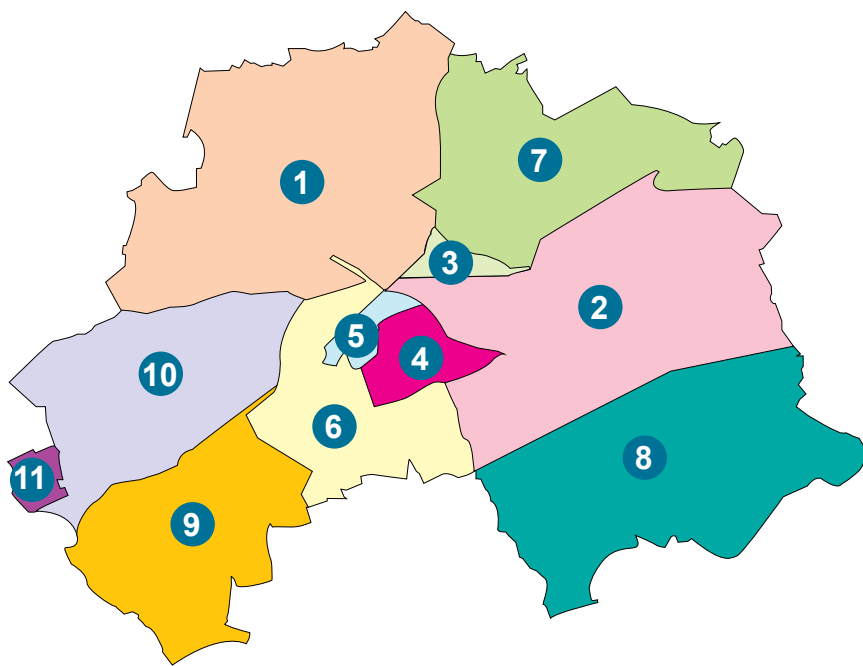
nombre de bureaux de vote

5 et 12

février 2017 :
dates du premier et du second tour

Élection anticipée

Retour aux urnes



- Bureaux n° 1, 2 et 3 : centre culturel de l'Alizé, 90 rue commandant Challe
- Bureaux n° 4, 5 et 6 : école maternelle Jacques Prévert, 8 rue de Kerjaouen
- Bureau n° 7 : école maternelle Pergaud (Kérafur), 11 rue d'Aquitaine
- Bureau n° 8 : école de Kerafloc'h, 40 rue du Douvez
- Bureaux 9, 10 et 11 : Maison de quartier de Coataudon, rue Maurice Henensal.

RETROUVEZ
CETTE CARTE DÉTAILLÉE
SUR WWW.MAIRE-GUIPAVAS.FR

Pour voter, il suffit de se rendre dans l'un des onze bureaux guipavasiens entre 8h et 18h muni d'une pièce d'identité

Suite à la crise municipale et à la démission de vingt élus en novembre 2016, les électeurs guipavasiens sont de nouveau invités à glisser leur bulletin dans l'urne. Trois listes sont présentes lors de cette élection anticipée qui va permettre de renouveler le conseil municipal et de désigner un nouveau maire.

Comment se passe le scrutin ? Dans quel bureau faut-il voter ? Rappel pratique.

Cette élection anticipée repose sur le scrutin proportionnel de liste, à deux tours, avec prime majoritaire. Chacune des trois listes présentées est complète et ne peut être modifiée par les électeurs. Depuis la loi sur la parité de 2000, ces listes comptent une alternance homme/femme obligatoire. Enfin, depuis les dernières municipales de 2014, certains candidats sont « fléchés » : c'est-à-dire qu'il est indiqué sur le bulletin qu'ils seront également appelés à siéger au conseil de métropole.

Premier tour

Si une liste obtient la majorité absolue des suffrages exprimés dès le premier tour, elle remporte l'élection et reçoit la moitié des sièges à pourvoir. L'autre moitié est répartie à la proportionnelle, entre toutes les listes ayant obtenu plus de 5 % des suffrages exprimés y compris celle arrivée en tête.

Second tour

Si aucune liste n'est victorieuse au premier tour, un second tour est organisé avec les listes ayant obtenu plus de 10 % des suffrages exprimés. Les listes ayant atteint entre 5 et 10 % peuvent fusionner avec les listes qui se maintiennent. Après le second tour, le décompte des voix s'établit de la même façon

qu'en cas de victoire d'une liste dès le premier tour.

Pièce d'identité obligatoire

Pour voter, les électeurs guipavasiens doivent obligatoirement présenter une pièce d'identité. La carte électorale reste facultative. Si toutes les cases de cette dernière sont remplies, le tampon sera malgré tout apposé sur un côté de la carte.

Procuration

En cas d'indisponibilité au moment des scrutins, chacun peut établir une procuration afin de permettre à une personne inscrite sur la liste électorale de sa commune de voter à sa place. Le mandant (celui qui donne procuration) doit se présenter en personne au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance. Pour gagner du temps il peut au préalable remplir en ligne le formulaire (cerfa n°1495*01) sur le site internet : www.service-public.fr.

Attention, c'est au mandant d'avertir son mandataire (celui qui a reçu procuration) de sa mission et de lui indiquer le numéro de son bureau de vote. Le jour du scrutin, le mandataire se présente muni de sa pièce d'identité, au bureau du mandant, et vote au nom de celui-ci dans les mêmes conditions que les autres électeurs. ■

HISTOIRE // Istor

Épisode 2

Les écoles au XIX^e

Au XIX^e siècle, l'école va prendre son essor. Les lois Jules Ferry instituent une école laïque et indépendante mais les « cléricaux » se battent pour que l'église continue à jouer son rôle dans l'instruction et l'éducation.

Michel Boucher nous raconte les péripéties scolaires de cette époque.

Il y a 150 ans, Guipavas* était une commune rurale de 6300 habitants. La moitié de la population vivait encore dans des chaumières. En 1838, M. Gillard, élève de l'école normale avait été proposé par le préfet pour diriger l'école communale du bourg. Mais le conseil municipal refusa sa candidature au prétexte qu'il ne comprenait pas le breton. La majorité des élus lui préférèrent M. Guegantou. Mais lorsque cet instituteur fut nommé, en 1860, receveur ruraliste et débitant de tabac à Guisseny, le conseil municipal fut amené à trancher entre un instituteur laïque ou un instituteur appartenant à une congrégation religieuse pour pouvoir à son remplacement.

Le choix des religieux

C'est ainsi qu'en décembre 1860, la municipalité fit appel aux frères des écoles chrétiennes (congrégation Saint-Jean-Baptiste de la Salle) pour diriger l'école communale du bourg qu'elle construisait à « la montagne », c'est-à-dire pour nous aujourd'hui, à l'emplacement des HLM en haut de l'allée des écuyers. La première pierre de cette école destinée, à l'origine, à devenir « un grand établissement d'instruction primaire agricole semblable au Likès à Quimper », fut posée par la princesse Bacciocci, cousine de l'empereur Napoléon III. Les Sœurs de la Sagesse, ar-

rivées à Guipavas un an avant les frères, s'étaient vues confier par la municipalité l'une des écoles communales des filles. Leur école fut installée dans l'ancien manoir presbytéral situé à l'emplacement de l'actuelle salle Charcot. La mairie payait à M. Halligon, propriétaire de ce manoir vétuste, un loyer annuel de 250 francs. L'autre école des filles était dirigée par une institutrice laïque, Mlle Fortier. En 1863, il y avait 314 élèves à l'école des garçons et 284 aux écoles des filles. En 1866, 3000 Guipavasiens savaient lire et écrire, 1500 savaient seulement lire et 1800 ne savaient ni lire, ni écrire.

Ouverture de 5 écoles

Les lois Jules Ferry instituant l'école laïque, gratuite et obligatoire entraînent l'ouverture en 1886, de deux écoles de hameaux à Coataudon et à Kerafloc'h et plus tard, l'école publique du « bas du bourg ». Lors de la laïcisation des personnels (loi de 1886), les Frères ne peuvent plus enseigner à l'école communale de la Montagne et « ils en sont chassés ». Ils se replient sur le vieux manoir Halligon en attendant la construction de l'école Saint-Charles (1898) à proximité de l'école libre du Sacré Cœur déjà ouverte depuis 1884. ■

MICHEL BOUCHER (AGIP)

* Le Relecq-Kerhuon faisait, à cette époque, encore partie de Guipavas

1876

demande de création d'une école au Froutven, quartier éloigné du bourg

1884

l'inspecteur primaire fait fermer l'école du Sacré Cœur car les Sœurs n'avaient pas leur brevet

1978

l'école de Coataudon est désaffectée. Elle sera transformée en logements en 2005



Située rue de Brest, l'école publique des garçons du « bas du bourg » a été ouverte en 1901 pour remplacer celle de la Montagne. Elle abrite depuis 1992, des salles destinées aux associations



En bas à gauche sur la photo, on distingue le manoir Halligon (bâtiment blanc) où enseignaient les Sœurs de la Sagesse. Saint-Charles a été construit sur cette même propriété

EXPRESSION POLITIQUE // POLITIKEREZH

La démission de plusieurs conseillers municipaux a entraîné de nouvelles élections les 5 et 12 février 2017. La conséquence de leur décision a demandé une énergie et une disponibilité exceptionnelles pour l'ensemble des acteurs du service public municipal pour poursuivre les actions en cours.

Dans ce contexte particulier, le maire et la municipalité ont mis en œuvre tous les moyens pour garantir la pérennité et la qualité service public. Les agents des services municipaux ont assuré leurs missions avec loyauté, disponibilité et dévouement.

Le maire et les adjoints remercient très chaleureusement l'ensemble des agents municipaux pour leur engagement qui a permis de passer cette phase difficile dans les meilleures conditions. Les actions et le développement de la ville se poursuivent pour le bien-être de tous et pour répondre aux enjeux de la commune.

Municipalité

Rencontre, sur rendez-vous, du maire et de ses adjoints
Contact : 02.98.84.18.00 ou secretariat-general@mairie-guipavas.fr

Guipavas Avenir

Exceptionnellement, compte tenu du calendrier et conformément aux règles applicables en matière de communication pré-électorale, le groupe Guipavas Avenir s'abstient ce mois, de toute publication.

Groupe minoritaire

Rencontre, tous les 1^{ers} samedis du mois de 10h30 à 12h ou sur rendez-vous, (local de l'opposition, derrière la mairie).
Contact : 06.84.86.58.81 ou fabrice.jacob@mairie-guipavas.fr

Génération action Guipavas

Dans mon petit billet mensuel, je tiens à saluer et à remercier l'ensemble des employés de la mairie et plus particulièrement : Daniel Derrien et Sophie Guéguen, pour leur compétence, leur disponibilité et leur soutien sans faille, dans la gestion des travaux de la commune.

N'ayant pas démissionné de mon poste de conseiller municipal, j'ai, au plus fort de la crise, offert mon aide au maire, afin de permettre à la municipalité, certes affaiblie, de garder le cap et d'accomplir son travail pour garantir les services attendus par les Guipavasien-(nes).

Je quitterai la mairie bientôt, avec le sentiment d'avoir rempli mes devoirs d'élu « simplement ».

Patrick FRIN

Groupe minoritaire

Contact : 06.80.20.47.47 ou gag29490@gmail.com

Pour Guipavas

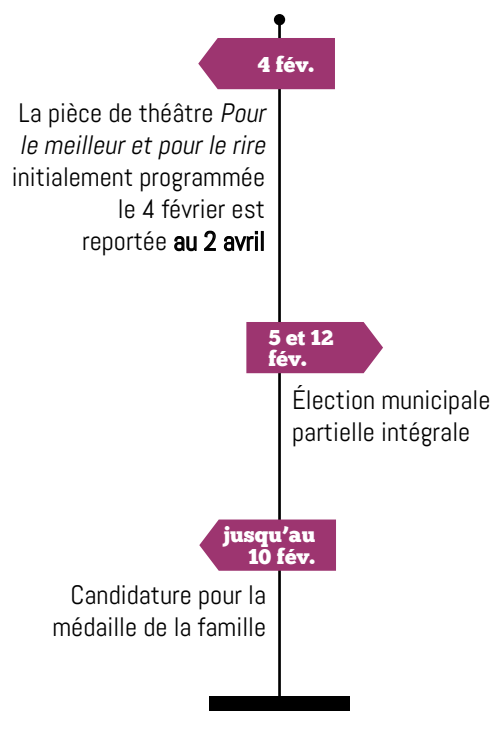
Nous nous sommes souhaités en ce début d'année 2017 les vœux de santé, de réussite, et de bonheur. Faisons aussi le vœu d'aimer les grands bonheurs comme les plus petits du quotidien. Nous sommes loin de Paris certes, mais à côté de cela nous vivons dans un environnement agréable envié par beaucoup. Pour s'en rendre compte il n'y a pas mieux que les photos extraordinaires prises à Guipavas et aux alentours par des amateurs et qui sont relayées par la presse et les réseaux sociaux. La région attire chaque année de nombreux touristes amoureux de la mer et des ballades le long du littoral. Malgré les difficultés rencontrées, retenons les atouts et les avantages de notre commune. Guipavas mérite une autre réputation que celle qui circulait tout au long de 2016 avec des commentaires injustifiés et désastreux.

Groupe minoritaire

Rencontre, sur rendez-vous,
Contact : guyadercat@hotmail.fr

SORTIR // MONT ER-MAEZ

Les rendez-vous Vie locale



Mémento

Infirmiers

Dim. 5 fév., cabinet Maniaval, 02.98.32.09.34
 Dim. 12 fév., cabinet Le Faucheur, 02.98.02.11.99
 Dim. 19 fév., cabinet Begoc, 02.98.47.33.58
 Dim. 26 fév., cabinet Contentin, 02.98.32.18.62
 Dim. 5 mars, cabinet Quenet/Daniel, 02.98.84.74.89
 Dim. 12 mars, cabinet Papin, 02.98.32.12.97

Médecins, dentistes de garde, Samu

Contactez le 15

Pharmacies de garde

3237 (0,34 €/mn) ou www.3237.fr

Gendarmerie de Guipavas

02.98.84.60.25 ou 17

Sylvie Maillard,

conciliatrice de justice assurera une permanence le 13 février et 6 mars de 14h à 16h30. Uniquement sur rendez-vous, en mairie, 02.98.84.18.05

PROCHAINE PARUTION

Les annonces de manifestations organisées par la vie associative guipavassienne doivent impérativement parvenir avant le 10 de chaque mois pour une parution le mois suivant. Pour le prochain numéro, merci de transmettre vos annonces avant le 10 février dernier délai via le formulaire mis en place sur la page d'accueil : www.mairie-guipavas.fr

Paroisses

• **Notre-Dame de Tourbian.** Messes à 18h les samedis 4, 11, 18, 25 février et 4 mars. Catéchèse: de 9h30 à midi : les samedis 4 février et 4 mars, dans les salles de Tourbian.
 • **Guipavas.** Messes à 10h30 les dimanches 5, 12, 19, 26 février et 5 mars. Aumônerie (espace Letty) : les vendredi 3 février et 3 mars, à 20h. Profession de Foi : rencontre les 5 février et 5 mars à 9 h30. Éveil à la Foi : à l'église de Gouesnou de 11h à 12h.

Les amis du C.C.F.D. - terre solidaire

• Organisent une soirée publique, conférence débat « Dans un monde qui change, retrouver le sens du politique » avec Armand Guézingar, sur le texte de la conférence des évêques de France. RDV le vendredi 3 février à 20h30, salle Jean Monnet.

Entrée libre.

PERMANENCE

Le conseiller départemental, Stéphane Péron tient ses permanences, une fois par trimestre, le samedi de 10h à 12h, dans les mairies du canton.

Les prochaines permanences :

- à Guipavas : les 4 février et 6 mai,
- à Plougastel-Daoulas le 4 mars,
- au Relecq-Kerhuon le 8 avril.

Sur rendez-vous (jusqu'au vendredi précédent la permanence) à annabelle.letrillard@finistere.fr ou au 02.98.76.60.32

À noter : un usager de Guipavas peut très bien se rendre à la permanence d'une autre commune.



Gars du Reun (GDR) - basket

• L'équipe seniors 1 filles, montée en nationale 3, joue par deux fois à domicile en février (vers 15h30) : le 5 contre l'AS Saint-Rogatien Nantes et le 26 contre Mürs-Erigné Basket Club.

• Invite ses adhérents à partager un repas convivial (rougail saucisses maison), le dimanche 19 février, à 12h30, à la salle Jean Monnet.

Tarifs : adulte 12€ / 5€ pour les -12 ans. Inscription et information auprès de Patrick Birien (06.30.45.29.34 ou patrick.birien@wanadoo.fr).

• Informe de la tenue d'un loto, le dimanche 26 février, à 14h à l'Alizé.

Animé par Malou de Brest, plus de 4 500€ seront mis en jeu : bons d'achat, nombreux lots et petit train. Ouverture des portes à 10h.

FORUM POST 3^E «TRAJECTOIRES»

Les établissements publics, les centres d'information et d'orientation (CIO) de Brest et de Landerneau organisent, le samedi 4 février de 9h à 13h, la 4^e édition du forum du collégien à la Halle du Moulin Neuf.

Renseignements : www.ecolescollegeslycees-public-brest/landerneau.ac-rennes.fr

L'union cycliste guipavassienne

• Organise son vide-greniers dimanche 5 février de 9h à 17h à la Halle du Moulin Neuf.

4€ la table de 1,20m. Collation offerte à chaque exposant. Entrée 1,50€ dès 12 ans, un panier garni à gagner. Petite restauration sur place. Contacts : 06.87.14.30.24 et videgrenierucg@laposte.net

GDR - tennis

• Propose des stages (initiation ou perfectionnement) tout public et tout âge, du 13 au 16 février à la salle Charcot.

Formules et tarifs : www.club.fft.fr/gdr-tennis-guipavas ou sur la page Facebook de GDR Tennis

LA PARENTHÈSE

Dans le cadre du projet éducatif local (PEL), la ville propose « la parenthèse » : un atelier de partage, d'échanges et de socialisation, dédié aux enfants de 6 à 12 ans et leurs parents (grands-parents ou adulte tuteur). Les prochains ateliers auront lieu **les 13, 14, 16 et 17 février**, de 14h30 à 16h30 au 56 rue de Brest. L'inscription est obligatoire (places limitées).

Renseignements et inscriptions : au 02.98.32.19.98 ou par mail à isabelle.wahrenberger@mairie-guipavas.fr et <http://jeune.mairie-guipavas.fr>, onglet projet éducatif local

Namaste India

• Organise un cours de cuisine le 18 février à 9h à la salle Jean Monnet. Menu : curry agneau, riz cumin et salade (raïta). Dessert : Gulab jamun.

Tarifs : 30€. Contacts : 06.10.01.54.34, namastein29@gmail.com et <http://namasteindia29.blogspot.fr>

• Organise un stage de danse indienne Bollywood et Bharat Natyam les 18 et 19 février. Rendez-vous le samedi à 10h à salle de Barsbüttel.

Tarifs : 30€ pour un jour ou 50€ pour 2 jours et l'atelier de henné. Tarif : 7€. Contacts : cf. plus haut.

Secours des Hommes

• Organise une collecte de livres samedi 18 février à la salle Jean Monnet de 10h à 12h et de 14h à 16h. Tous les ouvrages, hors scolaires, sont les bienvenus en vue de la foire aux livres des 13 et 14 mai à la Maison de quartier de Coataudon. Merci pour vos dons. www.secoursdeshommes.fr

GDR évasion

• Organise un voyage en Provence du 20 au 27 mai 2017.

Prix 1 018€ ; inscriptions au plus tôt au 02.98.84.85.82 ou 02.98.84.67.95.



FESTIVAL PLUIE D'IMAGES

EXPOSITION
JUSQU'AU 24 FÉVR.



Nicolas Fussler

Dans le cadre du 13^e festival photographique Pluie d'Images, l'Alizé expose « Les postes de douanes et paysages frontaliers » de Nicolas Fussler.

En partenariat avec la MJC Harteloire, le collectif armoricain des photographes amateurs de Brest (CAPAB). www.festivalpluiedimages.com

L'association montfortaine

- Organise son loto le dimanche 19 février, à 14h (ouverture des portes à 11 h) à l'Alizé.

Établissement Français du sang (EFS)

- La première collecte de sang de 2017 aura lieu salle Jean Monnet le lundi 20 février de 8h à 12h30. Sont particulièrement recherchés les donneurs du groupe O car leurs globules rouges peuvent être transfusés à un grand nombre de patients. Venez nombreux, les maladies hivernales aggravent le manque de dons.

Les amis de la chapelle Saint-Yves

- Organisent une double exposition les samedi 25 et dimanche 26 février de 14h à 19h à la chapelle de Douvez :
 - les poupées d'Annick : un ensemble coloré et varié qui émerveillera petits et grands,
 - tout l'art du pliage artistique de carton, une invitation à la rêverie par Julien.

Les vieux pistons bretons

- Organisent le dimanche 26 février de 9h à 18h l'a 15^e bourse d'échanges à la Halle du Moulin Neuf : expositions, vente de matériels neufs et d'occasion, miniatures, etc.
Buvette et petite restauration. 1€ l'entrée (+ de 12 ans). Contact : vieuxpistonsbretons@orange.fr

Collège du Vizac

- Le collège du Vizac ouvre ses portes le samedi 4 mars. L'ensemble du personnel accueillera, de 9h30 à 12h30, les familles qui souhaitent (re)découvrir le collège. Les enseignants vous feront découvrir les différents projets mis en œuvre cette année.

GDR - tennis de table

- La section organise un vide-greniers et puériculture le dimanche 5 mars à la Halle du Moulin Neuf de 9h à 17h (dès 7h pour les exposants).
*Réservation Sylvie Delacroix au 06.79.53.89.13
4€ la table de 1,20 m. Entrée : 1,50€ et gratuit -12 ans.
Petite restauration sur place.*

La pétanque guipavasienne et l'AL Coataudon

- Organisent le championnat départemental de doublette le dimanche 5 mars, au boulodrome (derrière l'Alizé). Lancé du bouchon à 9h.
Contact : Marcel MASSIQUET (président) au 07.86.10.13.33 ou Véronique MORVANT (secrétaire) au 06.73.72.41.97

Conseil local FCPE - Groupe scolaire Louis Pergaud

- Organise un vide-greniers - foire à la puériculture le dimanche 19 mars de 9h à 16h à la Halle du Moulin Neuf
Accueil des exposants : 7h - 9h. 4€ l'emplacement d'1,20 m. Entrée : 1,50€ (+ 12 ans). Rens : 06.70.07.15.59 (17h30-20h30 sauf dim.) ou 02.98.84.67.45 (9h-14h sauf dim.) ou videgreniers.pergaud@gmail.com.

Coups de cœur

Littérature et musique : voici trois coups de cœur des bibliothécaires de l'Awena.

Petit pays - de Gaël Faye

Ce «petit pays» c'est le Burundi. Gabriel nous entraîne dans les souvenirs de son enfance et, avec eux, nous raconte l'histoire de cette nation d'Afrique centrale. Au début des années 1990, Gabriel y mène une vie tranquille et pleine d'aventures entre sa famille et sa bande de copains. Mais l'insouciance de l'enfance va rapidement laisser place à une réalité bien plus douloureuse. La famille se sépare et la guerre civile envahit le quotidien, c'est l'Histoire qui se déroule au travers de ce regard d'enfant. Ce premier roman, largement autobiographique, a remporté le prix du Goncourt des Lycéens 2016.



Brest l'insoumise - de Roger Faligot

Cet ouvrage a beau être une somme (816 pages et pas loin de 2 kg !), il reste passionnant. Roger Faligot s'attache à dresser un portrait historique de la Cité du Ponant à travers une succession d'événements marquants qu'ils soient politiques, sociaux ou culturels. Sous sa plume, la ville apparaît rebelle et paradoxale. Il y souligne l'emprise de la Marine et s'attache à suivre de véritables sagas familiales. L'ouvrage explore les moindres recoins de la mémoire autant qu'il ouvre des pistes nouvelles, à commencer par l'origine du nom même de Brest...



ON/OFF - Christian Olivier

Christian Olivier est l'un des membres fondateurs des Têtes Raides. Pendant que ces derniers s'octroient une petite pause méritée après 30 ans au service de la chanson et du rock, leur chanteur se lance en solo. Sur cet album, ce sont les guitares qui mènent le bal. On retrouve ce qu'on aime chez les Têtes Raides mais avec cette petite touche personnelle en plus. Une aventure solo très réussie !



L'AGENDA DE L'AWENA

- **10 février** de 18h à 21h : place aux jeux (à partir de 7 ans).
- **15 février** à 11h : la p'tite séance (à partir de 4 ans).
- **1^{er} mars** à 10h : bébés lecteurs de 0 à 3 ans.

Toutes les animations sont gratuites.
Sur inscriptions (places limitées) au 02.98.32.73.20 ou awena@mairie-guipavas.fr

Vie citoyenne

URBANISME

dépôt de déclarations préalables

Michel Boucher, 6 bis avenue Georges Pompidou, sas d'entrée – Jean Péron, 72 rue de Champagne, construction d'une véranda – Clarisse Debats, 6 rue des sittelles, changement de lucarnes – Jean-Yves Kerouanton, Kerjean, construction d'un auvent – Yves Caprais, 4 rue Saint Vincent de Paul, construction d'une véranda – Sylvain Allusson, 280 rue Pen Ar Guear, clôture – Raymond Abgrall, 22 rue des pommiers, extension d'une habitation – Patrice Billon, 62 ter rue de Pen An Traon, construction d'une terrasse – François Le Saout, Kéraliou, division de terrain – Lionel Mourrain, 15 bis impasse de la Villeneuve, clôture – Paul Morizur, 34 rue Lamartine, division de terrain – Gwenaél Jouanno, 12 rue Camille Guérin, clôture et construction d'un abri à bois – Samuel Saint-Armand, 3 rue Marcel Floch, construction d'une véranda – Stéphane Yvinec, 27 rue d'Artois, extension d'une habitation – Gilles Bergot, 11 rue Maréchal Delattre de Tassigny, pose d'un portail et d'un portillon, construction d'un carport – Sarl Kernad, 36 rue de Kéraliou, clôture – Jacqueline Le Gall, Le Pouldu, transformation d'un garage en pièce de vie – Marcel Massiquet, 73 rue amiral Troude, modification de l'accès et changement de fenêtres – Sébastien Moal, 16 rue Louis Pasteur, remplacement de fenêtres.



dépôt de permis de construire

Yann Deniel et Françoise Berangère, rue Gustave Flaubert, maison individuelle – Nicolas et Anne-Claire Morelle, lot 44, les coteaux du Vizac, maison individuelle – Nolwenn Carrer, lot 10, le clos de Ribeuze, maison individuelle – François Eon, 3 place Racine, extension d'une habitation – Ophélie Girard et Jérémy Le Corre, lot 53, les coteaux du Vizac, maison individuelle – Arnaud Brodin et Lydie Lemeteyer, 80 rue Paul Ramadier, maison individuelle – SCI Kemel, 10 rue Jean Monnet, extension d'un bâtiment industriel – Steven Le Roux et Clémence Kerjean, lot 23, les coteaux du Vizac, maison individuelle – Majorie Caheric, lot 17, le clos de Kérvin, maison individuelle – Sébastien Tilly et Doriane Le Hir, lot 12, le clos de Kérvin, maison individuelle – Loïc et Caroline Berthou, lot 1, les hauts du Rody, maison individuelle – SARL Campo, 100 rue Sa-languis, extension d'un magasin – Frank Titeux, lot 2, les hauts du Rody, maison individuelle – Bernard et Josette Quentel, 27 bis rue Lamar-

tine, extension d'une habitation – Mathieu et Audrey Fritz, 78 rue amiral Guépratte.

dépôt de permis de construire modificatif

SCI Margot, 29 rue de Tourbian, aménagement d'un appartement et remplacement de la porte de garage – SARL Espace Arvor, 230 rue Roland Garros, modification du revêtement parking – M et Mme Perez, 63 rue de la forge, modification de l'altimétrie de la maison.

ÉTAT CIVIL

naissances



Ramona Heim

- Lenny Jaffres, Kerivarc'h
- Théo Thulliez, 26 rue Charles Goux
- Elena Denis, 20 bis allée des camélias
- Noah Bieloff, 33 rue de Verdun
- Hugo Rousseau Guirriec, 450 Goarem Vors Est
- Lyanna Da Silva, 13 allée du Candy,
- Youna Gueguen, 31 rue Henri Dunant
- Nino Allamigeon, 290 rue Henri Beaudoin
- Axel Pondaven Le Pors, 10 avenue de Normandie
- Lya Vern, 16 rue commandant Boënnec
- Nina Gonzalez Marécaille, 40 rue Rosa Parks
- Iris Lavanant, 5 place Saint-Herbot
- Aaron Sagebien, 38 route de Keraliou
- Léa Bescond, 11 rue des trois frères Cozian.

mariages

- Sandrine Bégoc et Sébastien Delaunay.

décès

- Hervé Cloarec, 95 ans, 18 boulevard Général de Gaulle
- Pauline Moreul veuve Quéro, 91 ans, 9 avenue Georges Pompidou
- Marie Herrou veuve Dréo, 67 ans, Créac'h Burguy
- Louise Bloch veuve Arnaud, 92 ans, 58 rue Saint-Thudon
- Gilles Quénéa, 62 ans, 19 impasse de la Villeneuve
- Monique Montréer veuve Raphaël, 85 ans 9 avenue Georges Pompidou
- Pierre Paul, 71 ans, 4 rue du Docteur Gales
- Yvonne Créac'hcadec épouse Cariou, 84 ans, 33 rue amiral Troude
- Roger Quiec, 79 ans, 28 rue Henri Dunant.

OBJETS TROUVÉS

un sweat gris, trois téléphones portables, une paire de lunettes, des papiers d'identité et deux cartes de bus.

RENCONTRE // KEJADENN

BiO'

25

ans de passion

80

pigeons voyageurs

12

nombre d'années d'espérance
de vie pour un volatile

Daniel Léal

Les plumes
de Guipavas

Si la pratique est plus répandue dans le nord de la France, la région de Brest compte tout de même une dizaine de colombophiles, nom donné aux éleveurs de pigeons voyageurs. À Guipavas, Daniel Léal est l'un d'eux.

Depuis son enfance, Daniel Léal a toujours eu le « feeling » avec les animaux, apprivoisant facilement chiens, lapins et volatiles. Jardinier au centre horticole de Brest métropole océane, il évolue dans le club « la colombe de Brest » depuis le début des années 90. « À l'époque, un ami m'a donné deux oiseaux, trop vieux pour les concours », confie celui dont le colombier compte aujourd'hui près de 80 pigeons voyageurs, « bleus », « meuniers » et « écaillers », dont il limite les naissances à 25 par an.

Des sportifs de haut niveau

Du petit dernier, Guizmo, au doyen Jacky, âgé de 15 ans, tous ses locataires à plumes sont taillés pour la compétition. Une règle simple : le pigeon qui rentre le plus vite au colombier l'emporte. Pour les départager, différentes catégories, « comme en course à pied », précise le passionné : vitesse, demi-fond ou fond, sur des parcours allant de 300 à 900 km.

Impossible à confondre avec les « ramiers », leurs cousins des villes, les locataires de Daniel sont de véritables sportifs de haut niveau. À ce titre, ils doivent suivre un régime adapté, blé et maïs, afin d'être capable de voler pendant des heures, guidés par le magnétisme terrestre, à une vitesse oscillant entre 70 et 90 km/h.

Aspect des plumes, musculature et articulation de l'aile, Daniel ne laisse rien au hasard pour évaluer le potentiel d'un futur champion. Obligatoirement immatriculés et bagués, ses pigeons voyageurs sont soumis à un contrôle rigoureux de leur pedigree, en fonction des prix et des croisements, « comme pour les chevaux », compare Daniel avant d'ajouter « d'ailleurs, on appelle les pigeons de moins d'un an « yearling », comme les poulains ».

Sur les ailes de l'Histoire

Au-delà de leurs performances physiques, Daniel reste avant tout admiratif de ces « courageux » oiseaux : « pendant les deux guerres mondiales, certains ont même sauvé des régiments entiers ». De fil en aiguille, sa colombophilie l'a poussé à s'intéresser à l'Histoire. Il possède aujourd'hui une impressionnante collection d'objets en tout genre : un sac à pigeon pour parachutistes, plusieurs caisses de transport datant de la seconde guerre mondiale et des dizaines de constateurs d'époque, qui permettent de calculer et d'enregistrer le temps de vol d'un oiseau. Ce mois-ci, ses protégés reprendront l'entraînement afin d'être prêts pour la saison des concours, qui s'étale d'avril à août. Il est déjà temps de scruter le ciel et de leur souhaiter « bon vol » ! ■

PAULINE BOURDET



Aujourd'hui à la retraite, Jacky est le doyen des pensionnaires de Daniel Léal. À 15 ans, il bat tous les records de longévité pour un pigeon.